

L'ASSISTANCE TECHNIQUE FRANCAISE EN AFRIQUE NOIRE  
DANS LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE

Délégation française

Les conditions particulières à l'Afrique Noire font que les Services de statistiques sont amenés à séparer très nettement leurs activités (collecte des données, exploitation et analyse) suivant qu'elles concernent :

- la documentation courante (observation des prix, commerce extérieur, statistiques financières, état-civil, etc...),
- les enquêtes menées directement (recensements et enquêtes démographiques, enquêtes agricoles, enquêtes de consommation, etc...),
- les études de comptabilité économique qui constituent la synthèse des recherches précédentes.

Au stade actuel de leur développement, les Etats africains d'expression française ont recours à l'Assistance technique de statisticiens français qui interviennent dans ces trois domaines de l'activité statistique sous des formes diverses.

Les services de statistiques, pour la plupart de création récente, ont en effet été mis en place et développés sous la responsabilité de techniciens français formés par l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques. C'est à ces derniers qu'incombe encore actuellement l'essentiel des charges des Services nationaux.

D'autre part, notamment dans le cadre des enquêtes socio-économiques et des études de comptabilité nationale, certains techniciens spécialisés effectuent, en vue de l'organisation et de la conduite de ces travaux, des missions dans les divers pays d'Afrique.

Enfin, le Service de Coopération de l'Institut de Statistique et des Etudes économiques, outre son rôle de coordinateur, sur le plan technique, des missions dont on vient de parler, prend à sa charge l'exploitation, l'analyse, la publication des nombreuses études.

Au fur et à mesure du développement des divers services le rôle d'Assistance technique de la République française s'oriente de plus en plus vers la réalisation (ou simplement vers la conception et la préparation) d'opérations spécifiques.

En fait, la réalisation de chacune des tâches exige une liaison étroite entre les Services de Statistique africains, les missions techniques et le Service de Coopération de l'INSEE. Il en résulte une responsabilité collective qu'il est fort difficile de dissocier et qui retombe tant sur le chef d'une enquête que sur le contrôleur régional, aussi bien sur les cadres nationaux africains que sur les techniciens français.

Il s'ensuit également qu'il est très malaisé de distinguer les résultats obtenus par l'intervention directe de ces techniciens.

La conception générale, les plans de sondage, les liaisons avec les organismes utilisateurs (Plan, Administrations régionales), l'organisation et la conduite d'ensemble des enquêtes ainsi que leurs exploitation et analyse, la synthèse de la documentation existante dans le cadre des études de comptabilité peuvent néanmoins être en grande partie imputés à l'Assistance technique.

Pour ce qui est des travaux propres à chaque étude, les comptes rendus détaillés en sont faits par le Service de Statistique intéressé.

En ce qui concerne les études de comptabilité nationale, elles font l'objet d'une note distincte qui fait le point de cette matière.

On se contentera donc ici de rappeler les problèmes concernant les enquêtes, abordés dans chaque pays, en coopération, depuis la dernière Conférence des statisticiens africains.

SENEGAL :

Après les enquêtes socio-économiques réalisées dans la Basse-Vallée du Sénégal en 1957-58, une enquête démographique a été réalisée sur l'ensemble du territoire en 1960-61; d'autre part, dans le cadre du recensement mondial de l'agriculture, a été menée une enquête de budgets familiaux dans l'agglomération de Dakar.

MALI :

Une première enquête (socio-économique) avait été conduite dans la région du Delta central en 1958. Une enquête démographique a été réalisée sur l'ensemble du territoire en 1960-61, ainsi qu'une enquête agricole, également à l'échelon national et actuellement en cours d'achèvement.

HAUTE-VOLTA :

Une enquête démographique à l'échelon individuel (à l'exception des agglomérations de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) vient de s'achever. Le recensement exhaustif de la capitale est en cours.

DAHOMÉY :

Une enquête démographique nationale vient d'être lancée.

NIGER :

La population sédentaire (environ 90 % de la population totale) a fait l'objet d'une enquête démographique en 1960-61; le recensement agricole y a été mené conjointement et il se déroule actuellement une enquête budgétaire dans la ville de Niamey.

GABON :

Un recensement exhaustif de la population ainsi qu'une enquête démographique par sondage et une enquête agricole à l'échelon national menés en 1960-61 viennent d'être achevés. Une enquête sur les budgets familiaux est sur le point de commencer dans la ville de Libreville : elle servira de cadre au Centre de formation en matière de budgets familiaux et d'enquête de consommation prévu du 21 août au 30 septembre dans cette ville.

CONGO :

Une enquête démographique par sondage a été effectuée sur l'ensemble du pays en 1960-61, ainsi qu'une enquête agricole de même nature, dans le cadre du recensement mondial de 1960.

TCHAD :

Le recensement de la ville de Fort-Lamy et une enquête agricole par sondage (recensement 1960) ont été réalisés en 1960-61.

CENTRAFRIQUE :

La quasi-totalité du pays a été successivement couverte par deux enquêtes démographiques par sondage réalisées en 1959 (Centre d'abord, Ouest ensuite) suivies de deux enquêtes agricoles portant sur les mêmes régions. D'autre part, certaines études monographiques (revenu du coton, temps de travaux dans l'agriculture, ...) ont été menées à leur terme dans le courant de l'année dernière.

MADAGASCAR :

Un programme de recherche à long terme a démarré en 1957 par l'étude de la Province de Tananarive (recensement démographique urbain, inventaire de villages : démographique agricole, habitat, équipement-étude des rendements du riz, échanges intérieurs ...).

TOGO :

Après l'enquête effectuée en 1957 dans le pays Kabré, un recensement exhaustif de la population a été réalisé en 1959-60 (communes urbaines d'abord, zones rurales ensuite).

CAMEROUN :

Une enquête démographique d'ensemble a été effectuée en 1960-61 dans le nord du pays, elle a été accompagnée d'une enquête agricole par sondage qui venait après l'enquête cacao réalisée dans le centre du pays.

Une deuxième enquête démographique est en cours dans le centre du pays.

La COTE D'IVOIRE avait assuré avant 1959 la lourde charge d'enquêtes démographiques régionales couvrant presque l'ensemble du territoire ainsi que d'enquêtes agricoles par sondage portant sur plusieurs secteurs agricoles. Ce pays a tenté, avant d'entreprendre de nouvelles études, d'intégrer ces dernières dans un plan à long terme et d'améliorer au maximum la valeur des séries existantes.

Quant à la REPUBLIQUE de MAURITANIE, elle prévoit dans ses perspectives immédiates avec le Togo, la Haute-Volta, le Tchad et Madagascar, la réalisation d'enquêtes socio-économiques à l'échelon régional ou national qui ne manqueront pas de poser des problèmes d'assistance technique.

---